

# Première réunion des États parties au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires

Distr. générale  
18 mai 2022  
Français  
Original : anglais

Vienne, 21-23 juin 2022

## Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion.
2. Élection du Bureau :
  - a) Élection à la présidence ;
  - b) Élection des autres membres du Bureau.
3. Déclaration liminaire de la présidence.
4. Séance d'ouverture de haut niveau : allocutions du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et des dirigeants.
5. Adoption de l'ordre du jour.
6. Adoption du règlement intérieur.
7. Confirmation de la nomination de la Secrétaire générale ou du Secrétaire général de la réunion.
8. Organisation des travaux.
9. Pouvoirs des représentantes et représentants participant à la réunion :
  - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs ;
  - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
10. Débat général.
11. Examen du statut et du fonctionnement du Traité et d'autres questions importantes pour la réalisation de l'objet et du but du Traité :
  - a) Déclarations relatives à la détention, à la possession ou au contrôle d'armes nucléaires (art. 2) ;
  - b) Universalité (art. 12) ;
  - c) Délais pour le retrait du service opérationnel et la destruction des armes nucléaires et autres dispositifs explosifs nucléaires, et leur retrait des territoires nationaux (art. 4) ;
  - d) Autorités internationales compétentes, notamment en matière de vérification (art. 4) ;



- e) Assistance aux victimes, remise en état de l'environnement et coopération et assistance internationales (art. 6 et 7) ;
  - f) Mesures d'application nationale (art. 5) ;
  - g) Autres questions importantes pour la réalisation de l'objet et du but du Traité :
    - i. Institutionnalisation des services de conseil scientifiques et techniques pour une mise en œuvre efficace du Traité ;
    - ii. Structure intersessions pour l'application du Traité ;
    - iii. Complémentarité du Traité avec les régimes de désarmement nucléaire et de non-prolifération existants.
12. Questions financières.
  13. Préparatifs de la deuxième réunion des États parties.
  14. Questions diverses.
  15. Examen et adoption du document final de la réunion.
  16. Clôture de la réunion.
-